

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de SERRA DI FERRO
Arrondissement d'AJACCIO
Canton de Sainte Marie Sicché

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10

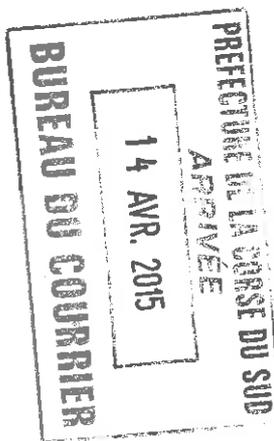
N° : 15/10

Convocation le : 3 avril 2015

Certifié rendu exécutoire

Transmission : 14 avril 2015

Publication : 14 avril 2015



Le Maire Adjoint

Marie-Pierre BARTOLI

Objet : Service Général
Approbation du compte Administratif 2014

L'an deux mil quinze, le 11 avril, le Conseil Municipal de la commune de **SERRA DI FERRO** légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Antoine GIORGI, Maire.

Présents : Jean ALFONSI, Dominique BARTOLI, Marie-Pierre BARTOLI, Martine CHIARELLI, Antoine GIORGI, Jérôme LEONETTI, Coralie MANCINI, Ilana PERETTI, Jean-Baptiste SANTONI, Martin VALENTINI

Absents : Olivier BURESI

Pouvoirs donnés par : Dominique BARTOLI à Marie-Pierre BARTOLI, Coralie MANCINI à Martine CHIARELLI, Ilana PERETTI à Antoine GIORGI

Secrétaire de séance : Marie-Pierre BARTOLI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1, L.2343-2 et L.1617-1,

Vu le Code des Communes R.241-1 à R 241-33

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 avril 2014 approuvant le Budget Primitif de l'exercice 2014 du service général.

Le Maire expose à l'Assemblée Municipale les conditions d'exécution du Budget de l'exercice 2014 du service général.

Le maire ayant quitté la séance et le conseil municipal siégeant sous la présidence de Marie-Pierre BARTOLI, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil, ouï l'exposé de sa Présidente et après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents,

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2014 arrêté comme il suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses	€ € €	1 299 896,19 €
Recettes	€ € €	866 722,03 €
Excédent	€ € €	433 174,16 €

EXPLOITATION :

Dépenses	€ € €	902 285,17 €
Recettes	€ € €	1 260 299,46 €
Excédent	€ € €	358 014,29 €

Fait et délibéré en Mairie pour les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme